



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MAI 2019.

Madame Le Maire demande à l'assemblée si des observations particulières sont à formuler sur le compte-rendu de la séance ordinaire du 25 Mars 2019.

Aucune remarque n'ayant été faite, le compte-rendu est approuvé par l'ensemble du Conseil Municipal.

Madame Le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour les sujets suivants :

- *Salle Pierre Desproges – diagnostic accessibilité – contrat signé avec ARCALIA (Groupe Bureau Veritas).*
- *Tarifs cantine scolaire 2019/2020.*

Après avoir entendu les explications de M^{me} Le Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'inscrire ces deux points supplémentaires à l'ordre du jour.

Le Conseil Municipal prend les décisions suivantes :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TOURAINE OUEST VAL DE LOIRE :

- ☞ Entend les comptes-rendus des réunions suivantes :
 - * Conseil Communautaire (26/03) – approbation des comptes de gestion et comptes administratifs – vote des budgets primitifs 2019 et taux 2019 (CFE – TH – TFNB – TFB – TEOM) – transferts excédents et déficits des communes aux budgets M49 eau potable et assainissement – avis sur le Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Transports du Conseil Régional (SRADDET) – renouvellement convention triennale et prêts d'honneur ITC – résiliation amiable d'un contrat de DSP et déclassement d'un bien relevant du domaine public communautaire (camping de Rillé – lac de Pincemaille) – budget de l'EPIC Office de Tourisme Touraine Nature (versement d'une subvention de 361 620 €)
- ☞ Conseil Communautaire (30/04) – Décisions modificatives – convention de remboursement du service urbanisme avec le Syndicat Mixte du Pays Loire Nature – transfert des excédents eau potable et assainissement commune de Couesmes – création d'un poste d'informaticien – création d'une commission de contrôle financier – attribution d'un prêt d'honneur ITC – dossiers demande aide immobilier entreprise acquisition d'un terrain et construction d'un centre de loisirs et d'une MSAP à Château La Vallière.



- ☞ Délégation de Service Public Enfance et Jeunesse (Commission Appel d'Offres).
- ☞ Commission au développement économique (29/04) – recrutement d'un chargé de mission pour une période de 2 ans pour favoriser la mise en réseau, coordonner et soutenir la politique locale du commerce, mettre en œuvre un plan d'actions de soutien aux commerces du territoire – Bilan des aides versées aux entreprises en 2019 (aide à l'immobilier des entreprises – prêt d'honneur ITC – aide directe ATOUT TOVAL DEVELOPPEMENT) – convention Anim'Eco (présentation événements passés et prévus) – études Tiers lieux (étude de l'ADAC – lancement d'une étude de faisabilité d'implantation d'un tiers-lieux) – gestion des zones d'activités (état d'avancement des ventes de terrains programmés – bâtiments en location – disponibilité de deux bureaux relais dans la ZA de Benais-Restigné).

BÂTIMENTS :

- ☞ Prend acte du rapport établi par le Bureau Veritas concernant les mesures de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les écoles Germaine Héroux et Fernand Obligy (aucune observation particulière pour la campagne hivernale).
- ☞ Examinera en commission des bâtiments les rapports du Bureau Veritas concernant la vérification annuelle des installations électriques de tous les bâtiments communaux (quelques observations – petits travaux à programmer avec un électricien).
- ☞ Entend le compte-rendu de la réunion de lancement de maîtrise d'œuvre travaux du 6 mai concernant les travaux de rénovation thermique et géothermie de la salle des fêtes, en présence des deux maîtres d'œuvre (BATIMGIE et CDC CONSEIL), de l'ALEC 37 et de l'ADAC 37 – la présentation de l'avant-projet aura lieu le 24 mai à 8h30 – un sondage test sera réalisé – lancement de l'appel d'offres fin juin – ouverture des plis prévue fin juillet.
- ☞ Sollicite une subvention, au taux maximum, auprès de l'Etat, au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local.
- ☞ Se félicite de l'attribution d'une subvention au titre du Fonds Départemental de Solidarité Rurale d'un montant global de 35 450 € (20 750 € au titre de l'enveloppe « socle » et 14 880 € au titre de l'enveloppe « projet »).
- ☞ Accepte les termes du contrat proposé par le Cabinet Veritas pour un diagnostic accessibilité de la Salle des Fêtes (montant de la dépense : 500 € HT), pièce nécessaire aux demandes de subvention sollicitées auprès de l'Etat au titre de la DETR et du DSIL.
- ☞ Charge le Maire de déposer une autorisation de travaux afin de régulariser, en matière d'accessibilité et de sécurité incendie, l'installation de l'élévateur pour personnes à mobilité réduite, dans la salle de musique, ayant fait l'objet d'un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'ap) approuvé par arrêté préfectoral en date du 17 août 2017.



- ☞ Est informé de la pose d'un système d'automatisme sur le portail de l'école Fernand Obligy, le long de la RD 952 (travaux réalisés par la SARL FORTIER pour un montant de 2 688 euros TTC).
- ☞ Accepte les devis de l'Entraide et Solidarités d'un montant de 589 euros pour des travaux de décapage et mise en peinture de l'échelle de crue et celui de la SARL FORTIER d'un montant de 894 euros TTC pour la fourniture et pose de 13 main-courantes en acier du stade municipal.
- ☞ Entend le compte-rendu de l'inauguration de l'agence postale de Port-Boulet du 5 avril.

AFFAIRES SCOLAIRES :

- ☞ Entend le compte-rendu de la commission musique du 10 avril concernant une réflexion menée sur un projet de fusion entre les écoles de musique de Benais, La Chapelle Sur Loire et Saint Nicolas de Bourgueil.
- ☞ Autorise le Maire à signer une convention de natation scolaire, pour l'année scolaire 2019/2020, avec la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire, pour les enfants de l'école fréquentant la piscine d'Avoine selon un tarif de 1.50 € par élève et par séance (1 € pour l'année 2018/2019).
- ☞ Décide de fixer le prix du repas cantine scolaire à 2 euros par enfant et 6 euros par adulte pour l'année scolaire 2019/2020.
- ☞ Est informé que suite à deux refus de dérogations scolaire pour des scolarisations hors commune, les familles ont inscrit leur enfant à l'école de La Chapelle Sur Loire.
- ☞ Est informé que la prochaine réunion du Conseil d'école fixée initialement au 13 juin 2019 sera reportée.
- ☞ Prend acte de la mise en place du service minimum d'accueil à l'école Germaine Héroux le 9 mai en raison d'un mouvement de grève suivi par les trois enseignantes.

PERSONNEL :

- ☞ Entend le compte-rendu de la visite du 9 avril d'un technicien du service prévention des risques professionnels du Centre de Gestion 37 afin de dresser un diagnostic élargi en termes de prévention ; le rapport sera adressé prochainement par le CDG 37.
- ☞ Est informé de l'état d'avancement du plan de formation 2019/2021 suite à la réunion du COPIL en date du 16 avril ; le plan sera adressé pour avis au Comité Technique Paritaire qui se réunira le 20 juin puis devra être approuvé par le Conseil Municipal lors de sa séance du 8 juillet prochain.
- ☞ Charge Monsieur MESLET Eric, responsable du personnel communal, d'examiner les devis de formations pour les agents techniques, concernant particulièrement les habilitations (recyclages électricité, nacelle, échafaudage, SST, gestes et postures, manipulation



extincteurs pour tous les agents) ; 2 agents inscrits les 19 et 20 septembre et un agent inscrit les 28 et 29 novembre à la formation certiphyto à la Chambre de l'Agriculture.

- ☞ Reste dans l'attente des avis formulés par la commission administrative paritaire (réunie le 30 avril) et la commission de déontologie (saisie le 19 mars) sur la demande de mise en disponibilité d'un agent pour une durée de quatre mois.
- ☞ Charge Monsieur MESLET Eric de désigner, au plus tôt, un assistant de prévention, après concertation avec les agents techniques, en raison du départ, pour cause de mutation, d'un agent exerçant cette mission.

ENVIRONNEMENT - URBANISME :

- ☞ Est en attente du bilan dressé par le lieutenant de louveterie suite au renouvellement d'une battue aux corneilles et corbeaux freux organisée le 26 avril dernier au nord de l'école Germaine Héroux sur un terrain privé (une première battue avait été organisée le 11 avril).
- ☞ Décide de soutenir, par solidarité, les personnels de l'Office National des Forêts en sollicitant auprès du gouvernement, par le biais d'une motion, l'arrêt des suppressions de postes de fonctionnaires et d'ouvriers forestiers à l'ONF, le maintien du statut du fonctionnaire assermenté pour les agents de l'ONF et le maintien du régime forestier.
- ☞ Prend acte du calendrier concernant la révision du PPRI Val d'Authion (transmission du dossier de PPRI pour l'enquête publique courant mai – organisation de l'enquête publique en septembre 2019).
- ☞ Est informée du lancement de la procédure de modification simplifiée du PLU de la commune ; 3 dates vont être proposées (réunion de lancement – visite de terrain afin de repérer les bâtiments à identifier en changement de destination dans les secteurs Ai et Ni – validation de la liste des bâtiments identifiées et des modifications apportées au règlement écrite et graphique) en présence du Cabinet Urban'ism, des services de la DDT et du service instructeur d'Ambillou pour les 1^{ère} et 3^{ème} réunions.

VOIRIE - FOSSÉS :

- ☞ Est informé que les travaux de voirie (programme 2018) réalisés par l'entreprise DURAND débuteront au cours de la semaine 21.
- ☞ Est informé de l'avancement du dossier concernant le programme voirie 2019 (consultation des entreprises en cours avec dépôt des plus via la plateforme dématérialisée fixé au plus tard au 24 mai 2019 à 12h)
- ☞ Fixe la réception des travaux d'entretien de la voirie par la société Réparoute au jeudi 9 mai à 18 heures.
- ☞ Est informé de la mise à disposition d'un broyeur par la CCTOVAL aux communes du territoire (stockage du matériel à Cléré-Les-Pins).



- ☞ Dresse la liste des habitations non numérotées avant les opérations de mise en place de la fibre optique et examinera lors de sa prochaine séance la proposition de changement de nom de rue pour les administrés domiciliés entre la rue de la Croix Rouge et la Rue des Grièves.
- ☞ Proposera, en présence de la commission voirie, aux services du Conseil Départemental et de la DDT Fluviale, un projet de marquage au sol dans le hameau du Port d'Ablevois afin de limiter la vitesse des usagers.

FINANCES :

- ☞ Décide d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'association du Caro de Loire d'un montant de deux cents euros afin de pallier aux dépenses engagées par l'association lors de sa réservation de la salle des fêtes de Restigné pour l'organisation de la soirée du 31 décembre 2019 (en raison de l'indisponibilité de la salle Pierre Desproges pour cause de travaux).
- ☞ Après un vote à bulletin secret, ne donne pas suite (7 voix contre / 6 voix pour) à l'appel à la solidarité lancé par l'Association des Maires Ruraux de France pour la restauration de Notre Dame de Paris.

RÉUNIONS DIVERSES :

- ☞ Entend les comptes-rendus des réunions suivantes :
 - * SITS (03/04) – approbations compte de gestion et compte administratif 2018 – vote du budget primitif 2019 – participation des collectivités aux frais d'administrations générale du syndicat (1 456 € pour la commune pour l'année 2019 soit 56 € par élève) – règlement régional des transports scolaires (nouvelles dispositions tarifaires pour 2019/2020).
 - * Office de Tourisme (15/04) – tableau emplois et effectifs au 1^{er} mai 2019 – renouvellement contrat du Directeur pour une période de 3 ans.

FÊTES ET CÉRÉMONIES :

- ☞ Se félicite du bon déroulement de plusieurs manifestations ayant eu lieu en avril : cérémonie de la citoyenneté du 13 avril (7 jeunes de 18 ans présents accompagnés de leur famille) – journée de la Déportation du 28 avril.
- ☞ Présente ses félicitations à :
 - L'association Com'Une Image pour la réalisation de son troisième tournage Révélation en Pays Bourguellois 3 (remise officielle du DVD le 13 avril).
 - Centre de Secours du Lane de Restigné lors de sa cérémonie officielle de remise des clés du nouveau véhicule d'intervention le 18 avril.



- ☞ Invite la population à assister à :
 - Cérémonie du 8 mai (rendez-vous à 11h15 parking salle Pierre Desproges) et à l'appel du 18 juin (rendez-vous à 18 heures au cimetière).
 - Journée de l'Europe sur le thème des fromages organisée à la salle des fêtes de Restigné le 9 mai à 16h30.
 - Fête de la musique en présence de l'Harmonie Benais-La Chapelle le 14 juin à 20h30 salle Pierre Desproges.
- ☞ Est informé qu'un concert sera offert aux partenaires du Brass Band Bourgueillois le jeudi 13 juin à 19 heures, salle Pierre Desproges ; une réunion de préparation du festival est fixée au 9 mai afin de vérifier l'implantation du camion podium sur les quais.
- ☞ Est informé de l'organisation du programme du 14 juillet (devis feu d'artifice accepté pour un montant de 4 600 € TTC).

QUESTIONS DIVERSES :

- ☞ Fixe les permanences du bureau de vote concernant les élections européennes du 26 mai.
- ☞ Prend acte d'une information ENEDIS concernant les coupures électriques qui auront lieu sur la commune le vendredi 24 mai prochain ; les administrés concernés ont été avisés par courrier par ENEDIS.

TOUR DE TABLE :

- ☞ M. BERTIN Alain souligne l'importance de mettre à la disposition des piégeurs agréés des cages à ragondins ; une convention sera signée entre la commune et chacun des piégeurs concernés.
- ☞ M^{me} LE THÉPAULT Françoise félicite la commission environnement sur la nouvelle signalétique mise en place dans le bourg. Elle invite le Conseil Municipal et la population à assister au concours de pêche enfants et brocante spéciale matériel de pêche organisés par la Gaule Chapelonne à l'étang des Gravets le 12 mai, ainsi qu'à la brocante Chapelonne et au marché de producteurs organisés par le Comité des Fêtes le jeudi 30 mai sur les quais.
- ☞ M. GUIGNARD Paul informe le Conseil Municipal que la Gaule Chapelonne recherche un local afin de stocker divers matériels ; la commission des bâtiments examinera cette demande prochainement.

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 23h20.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal :
Lundi 3 juin 2019 à 20h30, salle de la Mairie.**